



IDENTIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENTS INTERNATIONALES POTENTIELLES POUR LE FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT (FIE)

Réf.
95

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Maden Le Crom	Burkina-Faso	10	6 500	MEDD Burkina (Projet PASF)	LuxDev via ICI Conseil	Fév. 2014	Avr. 2014	n/a	fabien.pousse@luxdev.du Mob : +226 65 65 69 73

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Le Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) et ses partenaires se sont accordés sur une feuille de route pour opérationnaliser le FIE.</p> <p>Dans ce cadre, la mission réalisée par SalvaTerra avait pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Dresser un panorama des mécanismes internationaux de financement liés à l'environnement, existants ou prévus, notamment des mécanismes nouveaux liés au climat, à la biodiversité, à la déforestation, et susceptibles d'être mobilisés pour abonder le FIE ; en expliquer le fonctionnement ;<input type="checkbox"/> Evaluer la faisabilité et les conditions d'accès du FIE à ces fonds internationaux. <p>Des recherches bibliographiques préalables ont permis de défricher le terrain concernant les financements internationaux existants au Burkina-Faso et dans la sous-région ouest-africaine, compatibles avec les domaines d'intervention du FIE.</p> <p>Les entretiens à Ouagadougou avaient pour objectif de compléter l'identification des financements internationaux potentiels (montants, thématiques, calendrier), les initiatives en cours ou prévues en matière de financement de l'environnement et les intentions des bailleurs présents concernant le FIE.</p> <p>Enfin, des échanges à distance avec certains fonds de la sous-région ont permis d'élaborer des études de cas.</p>	<p>Sur la base des analyses réalisées, des recommandations ont été émises :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Certains financements peuvent être dirigés préférentiellement vers des ONG, ou en tous cas éviter de transiter par des organismes publics ou parapublics. La réflexion sur le statut juridique du FIE doit prendre cet aspect en compte.<input type="checkbox"/> La transparence de la gestion des financements est l'élément primordial auquel les bailleurs sont attentifs. La transparence devrait être une des priorités du FIE.<input type="checkbox"/> Le FIE pourrait renforcer son accès à certains financements par l'acquisition de nouvelles compétences, à travers son accréditation en tant qu'entité opérationnelle / de mise en œuvre de certains fonds (Fonds vert pour le climat en premier lieu).<input type="checkbox"/> De nombreuses sources de financement de l'atténuation et de l'adaptation n'ont pas été démarchées alors que le Burkina-Faso s'est pourvu de stratégies ad hoc (RPP/PIF et PANA/PAN). Le FIE doit dès maintenant se positionner comme outil de financement des stratégies d'adaptation et REDD+.<input type="checkbox"/> Le FIE devrait dès maintenant (i) combler le déficit à court terme entre ses besoins et ses financements actuels (lacunes dès 2015) auprès des bailleurs traditionnels, (ii) identifier des modes de mobilisation des ressources nationales (taxes notamment) pour un financement à moyen terme qui permette de passer le cap difficile de la fin du PASF et crédibiliser le FIE et (iii) initier le lobbying auprès des nouvelles initiatives de financement du climat pour l'accès à des sources de financement à long terme.<input type="checkbox"/> Les marchés du carbone évoluent et pourraient intéresser le Burkina-Faso si les négociations internationales, les règles s'appliquant aux projets et les capacités de développement des porteurs de projet au Burkina-Faso sont propices.